



EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°01/2022

L'an deux mille vingt deux
Le Jeudi 10 février à 18h00

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Épinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni salle Polyvalente, Rue Marius BECKER à XERTIGNY (88220), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Rapport des délégués exercés par le Président

M. Jacques GRASSER est nommé secrétaire de séance

SONT PRESENTS

ARNOULD	Nicole	GUILLAUMEY	Jean-Marie	SOLTYS	Philippe
BERTOCCHI	Franck	GRASSER	Jacques	SYLVESTRE	Pierre
BŒUF	Stéphane	HATIER	Maurice	TANNEUR	Céline
CHAMPAGNE	Patricia	LEMESLE	Christophe	THOMAS	Dominique
CHOLEY	Bertrand	MARCOT	Véronique	VAGNER	Patrick
COTTEREAU	Jacques	MARTINET	Jean-Luc	VILLEMIN	Yannick
D'ALGUERRE	Sylvie	MICHEL	Lucette		
DEL GENINI	Isabelle	NARDIN	Patrick		
DESVERNES	Yves	PETIT	Jean-Paul		
DIDIERJEAN	Emilie	POIRAT	Hervé		
FRANCOIS	Gilbert	ROCHE	Monique		
FOURNIER	Michel	ROUSSEL	Alain		
GARCIN	Daniel	SALVADOR	Victorio		

DATE DE CONVOCAION

02/02/2022

NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE

56

NOMBRE DE PRESENTS

32

NOMBRE DE POUVOIRS

2

NOMBRE DE VOTANTS

34

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES

34

SONT EXCUSES

ALBERTOLI	Patrick	GREWIS	Vanessa	NEXON	Gilles
ADAM	Christian	GUPPILOTTE	Jean-Pierre	POIRIER	Stéphanie donne pouvo à Véronique MARCOT
BEDON	Julie	JACQUEL	Catherine	RELION	Marie-Chantal
BŒUF	Patrick	JEAN	Virginie	ROBIN	Patrice
BOYÉ	Pascal	LABAT	Antoine	SAVOY	Violette
CREUSILLET	Marie-Claire	LASSERONT	Isabelle donne pouvoir à Hervé POIRAT	THIAY	Jean-Christophe
COLNE	Jacques	LAURENT	Annick	VAGNE	Daniel
DURUPT	Thierry	MENNECIER	Henri		
GEORGE	Dominique	MICHEL	Jean-Pierre		
GREMILLET	Lydie	MUNIERE	Jean-Luc		

SONT ABSENTS

BAILLY	Pierre	JACQUOT	Michel	PERRILAS	Patrick
CASSAGNE	Philippe	JEANDEL-JEAN-PIERRE	Ghislaine	TOUSSAINT	Michel
DIDELOT	Jean-Claude	MARQUAIRE	Dominique	VARIN	Gilles
FERRY	Martine				

RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le Président s'exprime comme suit :
Mesdames, Messieurs,

Par application de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales, le Comité Syndical a consenti au Président par délibération du 21/09/2020 délégation pour les attributions nécessaires aux décisions fréquentes et urgentes.

Un état, ci-après, recense les actes signés par le Président Yannick VILLEMIN au nom et pour le compte du PETR, dans le cadre de cette délégation.

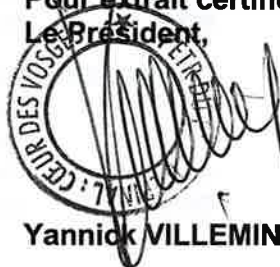
- 10/12/2021 : Avenant à la convention de mise en œuvre de la coordination départementale des Maisons de Services au Public/France Services 2020-2021-2022
- 10/12/2021 : Convention de mise à disposition de locaux par la Communauté de Communes Vosges Côté Sud-Ouest pour accueillir et animer des sites France Service
- 14/12/2021 : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Vosges pour l'animation et la gestion du programme LEADER au titre de l'année 2022
- 21/12/2021 : Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de la Région Grand Est pour les productions du Pays d'art et d'histoire en 2022
- 21/12/2021 : Convention de mise à disposition des locaux et matériels attachés aux sites Maisons des Services au Public/France Services du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges au profit du Mandataire de Justice Indépendant à la Protection des Majeurs
- 21/12/2021 : Convention d'adhésion au service d'archivage électronique du Département des Vosges.

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

PRENNENT acte du rapport des décisions prises dans le cadre des délégations du Comité au Président, par application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Yannick VILLEMIN